



Société des Intérêts des Avants

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale de la Société des intérêts des Avants du 24 mars 2023 à 19h00 à l'institut du Châtelard aux Avants

1. Accueil et bienvenue, liste de présence et nomination des scrutateurs

Le Président Omar SOYDAN ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres. Il salue la présence de :

Monsieur Olivier GFELLER, Syndic et député

Madame Irina GOTE, Conseillère Municipale et Responsable de la durabilité et des espaces publics

Monsieur Florian CHIARADIA, Conseiller Municipal et Responsable de l'équipement public et de la mobilité, nous rejoindra en cours d'assemblée

Madame Claire-Lise GUDET, ancienne présidente de la SIA

Monsieur Yves LAMBERCY, ancien président de la SIA

Monsieur Gabriel NICOULIN, ancien président de la SIA

Monsieur Jean-Marc PROGIN, Représentant de l'ASR

Monsieur Éric MONACHON, Président de l'Association Narcisses Riviera

Monsieur Bruno CLEMENT, Représentant du Parc naturel régional Gruyère – Pays-d'Enhaut,

Monsieur Laurent GILLIARD, Président de l'Association des intérêts de Caux

Monsieur Patrick BERDOZ, Représentant de l'Association des intérêts de Glion

Monsieur Alain CRISINEL, Président de la Société de développement de Chernex

Monsieur Francis BRUELHART, Président de Montreux-Centre

Monsieur Jean FRANCEY, Représentant de la Société de la Chapelle Protestante des Avants

Les diverses personnes excusées seront portées au procès-verbal de l'assemblée.

Le président remercie l'institut du Châtelard pour la mise à disposition de la salle pour l'assemblée et informe l'assemblée qu'une nouvelle directrice a été nommée en la personne de Madame Federica PAEZ. Son assistante ainsi que Le Père FERGUS nous rejoindront par la suite.

Messieurs Philippe BONNET et Marc SANDOZ sont nommés scrutateurs. Le président les remercie pour leur engagement.

Décès

Le comité annonce un décès depuis la dernière assemblée générale. C'est celui de Madame Alice TACHET, décédée fin janvier 2023. Un moment de silence est respecté en sa mémoire.

L'assemblée a été annoncée aux membres par un envoi tous ménages. L'ordre du jour figurait au dos de l'invitation. Les informations ont également été mises à disposition sur notre site internet. Il n'y a pas de question sur l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 avril 2022

Quelques exemplaires de ce procès-verbal ont été déposés à l'entrée de la salle. Il figure sur le site internet de la SIA. Des exemplaires ont aussi été mis à disposition au Restaurant du Tramontana. Aucune remarque n'est soulevée et l'assemblée approuve ce procès-verbal à l'unanimité par un lever de mains. Le président remercie et félicite Jean-Philippe BURRI pour la rédaction exécutée avec soin et précision.

3. Rapport du président et des activités 2022

L'année 2022 a été une année de reprise après la pandémie du Covid. Il est à relever un grand engagement de la part des bénévoles.

Réfection du tennis

6 bennes de sable ont été sorties. Le président remercie Marc SANDOZ et Thierry CHEVALLEY pour leur dévouement dans ce travail. Le court a été ouvert seulement à mi-juillet, ce qui est très tard. De ce fait, les recettes pour la saison 2022 sont très faibles. Un petit travail reste encore à effectuer pour la saison à venir. Un filet et des lignes ont été achetés et posés à la suite des travaux. Il est à espérer que notre court sera davantage fréquenté cette année.

Marchés des Avants

Dyane SANDOZ informe que les stands narcisses ont été organisés durant plusieurs week-ends du mois de mai. Il y a passablement d'attrait pour cette fleur. Les visiteurs sont très curieux et posent beaucoup de questions. Les bénévoles présents au stand renseignent principalement sur le chemin des narcisses et la floraison. En 2022, il a été organisé 3 week-ends de marché, qui ont réuni une vingtaine d'artisans. Lors de ces marchés, les visiteurs ont eu l'occasion de déguster une excellente raclette. En 2022, il s'est aussi déroulé l'inauguration de la parcelle à narcisses. Une plaque inaugurale sera installée durant le printemps. Les partenaires du projet, la Commune de Montreux et l'Association Narcisses-Riviera, étaient présents à cette inauguration. La SIA collabore étroitement avec ces 2 entités.

Bukolik et Fête Nationale

La SIA est toujours heureuse de collaborer avec l'Association Orgiride et la Jeunesse des Avants, pour l'organisation et la réussite de ces manifestations. La Fête Nationale s'est déroulée le 31 juillet. A cette occasion, Olivier SCHWERI a amené un orgue historique connecté

à un ordinateur ce qui a permis de produire l'hymne nationale par un son d'orgue. C'était innovant.

Fête d'Halloween

Un tour dans le village était prévu pour la récolte de bonbons avec différents postes de jeux. Il y a eu une grande affluence et cette manifestation plaît toujours autant aux familles.

Concerts

La parole est donnée à Jean-Philippe BURRI. Il informe que 2 concerts se sont déroulés à la Chapelle Protestante des Avants depuis la dernière assemblée. En date du 29 avril, c'était 2 musiciens, chanteurs et compositeurs renommés, Jean-Pierre HUSER et Joan DUBREZ, qui se sont produits. Le 2^{ème} concert était agendé au 11 novembre. C'était le groupe déjà connu « Le Blue Moutain Jazz Band » qui a donné un nouveau concert. Selon la tradition, ces concerts étaient organisés conjointement par la Société de la Chapelle Protestante des Avants et la SIA. Un chapeau a circulé dans le public. Une agape a été organisée à la sortie de la Chapelle. Jean-Philippe BURRI remercie Omar Soydan et Dyane SANDOZ pour la collaboration. Il adresse également des remerciements à la Société de la Chapelle Protestante des Avants pour son investissement et soutien.

Feu de l'Avent

Il était agendé le 27 novembre. Ce Feu a réuni les communautés catholique et protestante. C'était une belle réussite et un moment très sympathique. Quelques filles de l'institut du Châtelard ont entonné des chansons accompagnées d'une guitare. Le Feu était magnifique. Merci à Jean-Philippe BERRA pour la préparation du feu. Cette manifestation sera reconduite à l'avenir.

Apéritif du Nouvel-An

C'était l'occasion de se saluer pour la nouvelle année. C'était un moment chaleureux.

Fête de l'indépendance Vaudoise

Cette commémoration a été fêtée avec la collaboration du Restaurant La Tramontana. Le traditionnel papet vaudois a rencontré du succès. Une trentaine de personnes ont participé à cette fête.

Opérations narcisses

Trois opérations narcisses de plantage de bulbes ont été effectuées sur le terrain de la SIA. Quelques pousses sont déjà sorties de terre. On peut donc affirmer que ces opérations portent leurs fruits. L'évolution sera intéressante à suivre. La collaboration avec l'Association Narcisses Riviera est remarquable. L'Association Bergwaldprojekt a aussi apporté son soutien. Il faut aussi relever le concours de plusieurs bénévoles des Avants, de Caux et de la région. Cela reconforte de constater un tel engagement. Le président remercie tous les bénévoles, le président de l'Association Narcisses Riviera et l'Association Bergwaldprojekt, pour leur engagement à ces journées. Il a également été organisé des opérations de fenaison par l'Association Narcisses Riviera. Plusieurs bénévoles ont apporté leur soutien. Olivier SCHWERI

a effectué un test de plantation. Il a récolté environ 500 graines, les a mises en terre et laissées geler à l'extérieur. Il observera si des pousses sortent ou non.

Cabane des bûcherons

La SIA s'est occupée du service du thé des bûcherons pendant une semaine lors du dernier Marché de Noël de Montreux. Le but était de récolter un fond pour contribuer à l'agencement des locaux de future fondation. La SIA a eu la chance de pouvoir compter sur la collaboration de 58 bénévoles. C'était une belle expérience humaine de partage et d'organisation. Le président du Marché de Noël était ému en constatant la décoration mise en place. La SIA se réjouit de retrouver tous les bénévoles le 22 avril, pour partager un repas de remerciements. Les résultats financiers de la cabane sont actuellement inconnus.

Saison et location de luges

Dès cette année 2023, l'entreprise MOB ne souhaite plus conserver la gestion de la location des luges. Il était convenu que la SIA reprenne celle-ci à terme, au moment de l'ouverture du lieu multi-services. La SIA devait donc recruter des personnes astreintes à la location des luges. Mademoiselle Viviane LUDI s'était déjà occupée de la location des luges durant les saisons précédentes. Elle a accepté de reprendre la fonction de gestionnaire. Elle a recruté 9 personnes. Pour la SIA, il fallait prévoir une organisation logistique. Il était possible de disposer de l'ancien bureau de gare comme lieu de location. La saison de luge 2022/23 fût belle, mais un peu courte. 1'000 luges ont été louées. Cela représente un travail remarquable effectué par le team. Etant donné la grande affluence, il a été décidé de soulager le Restaurant du Tramontana. Dans ce but, la SIA a ouvert un stand de thés, chocolats et soupes. Cette initiative a été très appréciée. Il a été organisé une soirée luge avec le Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut qui a effectué une grande publicité pour cette soirée. Le président remercie cette association pour son engagement. Cette manifestation sera rééditée.

Sortie à ski

Le responsable de cette sortie, Jean-Philippe BURRI, informe que cette sortie s'est déroulée le samedi 25 février sur le domaine de Schönried – Saanenmöser. 8 skieurs et 7 piétons ont participé à cette sortie. La météo était incertaine. Le repas de midi a été pris en commun dans un restaurant sur les pistes. La SIA a offert l'apéritif. Elle a aussi servi le verre de l'amitié dans le train du retour. Merci à Dyane et Rachel pour leur précieuse collaboration dans la réussite de cette journée.

Remerciements

Le président remercie :

- Les divers services de la Municipalité
- La Voirie pour l'entretien du village et des forêts
- Messieurs Julien REYMOND et Silvano POZZI pour l'entretien de la piste de luge
- Monsieur Lionel GYGLI pour l'entretien des bancs et des pelouses
- L'ASR et MVT pour leur soutien et leur appui
- Les facteurs Pierre Dupuis, Philippe Henchoz et Marie Rey-Mervet
- Monsieur Yvan ISCHER pour la distribution des tous ménages

- Son épouse Rachel
- Monsieur Marc SANDOZ pour ses multiples engagements dont la Fondation
- Les membres de la Fondation, Madame Alyssa ANTONUCCIO, Messieurs Grégory UDRY, Andréas RYSER et Jean-Baptiste PIÉMONTESI
- Tous les bénévoles s'engageant pour les manifestations

L'assemblée applaudit ces personnes.

Place de jeux

Les travaux de rénovation de la place de jeux ont débuté à la fin du mois de novembre 2022. Ces travaux arrivent à terme. Cette place est magnifique. Elle est déjà fréquentée par de nombreux enfants. Une inauguration est prévue au 2^{ème} trimestre 2023.

Tunnel des Avants

Les travaux de réfection du Tunnel des Avants sont presque terminés. Quelques petites finitions doivent être effectuées aux extrémités du tunnel.

Travaux au funiculaire

Une réfection complète du funiculaire est prévue du début du mois d'août au 15 novembre 2023. Pendant cette période, l'exploitation du funiculaire est suspendue.

Travaux sur la voie du MOB

Des travaux seront planifiés pendant plusieurs nuits en 2023. Ils auront lieu entre Montreux et Jor.

Place de Jaman

Elle sera utilisée pour les travaux du funiculaire.

Travaux sur la Route des Narcisses

Des travaux sont planifiés en 2024.

Ateliers participatifs

Suite aux résultats des ateliers, la SIA a soumis au Service des Travaux un rapport avec des propositions et des photos. Ce service a remercié la SIA pour la qualité du rapport et les solutions concrètes envisagées. Une rencontre sera agendée prochainement. Dans le futur, la SIA va établir une demande officielle pour abaisser la vitesse sur le Vieux Chemin et le Chemin de Peccaux. Il sera aussi question du réaménagement de la Place de Jaman. Concernant le futur aménagement de la Place du Village, la SIA doit encore réfléchir sur cet objet.

Fondation

Un rapport de préavis a été diffusé au mois de février 2023. Une commission du Conseil Communal s'est rendue dans notre village le 9 mars 2023. A cette occasion, le projet a été présenté aux conseillers. Une votation sur ce projet est prévue au Conseil Communal au début du mois d'avril 2023. La SIA espère que le Conseil Communal va soutenir le projet. En cas d'avis

positif, Il est planifié de finaliser les plans de transformation et l'obtention des devis entre les mois d'avril et de juin 2023. Par la suite, il sera finalisé la partie privée du financement jusqu'à l'été 2023. Après cette étape, un dépôt de dossier est prévu au mois de septembre 2023. Une obtention de permis pourrait idéalement être déposée à la fin de l'année 2023. Dès que toutes ces procédures seront effectuées, les travaux pourront commencer. L'ouverture est programmée au 2^{ème} trimestre 2024. Il est aussi envisagé une pré ouverture pendant la saison des narcisses 2024. Les membres de la Fondation sont motivés et heureux de l'évolution du dossier. On imagine bien que l'ouverture de ce lieu va demander un gros travail. Il n'y a pas de question sur le rapport du président et des activités.

4. Présentation des comptes 2022

Le caissier, Jean-Pierre PASQUIER, a donné sa démission à l'assemblée générale du 8 avril 2022. Il a accepté de s'occuper des comptes jusqu'à la nomination d'un remplaçant. Le président remercie Jean-Pierre PASQUIER, pour avoir assuré l'intérim jusqu'au milieu du mois d'août 2022. Ce dernier a ensuite transmis les dossiers au président.

Entretiens, une candidate a accepté de reprendre la fonction de caissière, en la personne de Thérèse POZZI. Etant donné qu'il faut l'approbation de l'assemblée générale pour la nomination officielle d'un caissier ou d'une caissière, c'est le président qui a officié comme trésorier ad-intérim.

Les comptes présentent une légère baisse de Fr. 261.24. Ce résultat est en-deçà du budget. Dans les recettes diverses, il faut signaler le produit de la Cabane des bûcherons qui représente une garantie de revenu de Fr. 7'000.-. Les recettes des horloges et pelouses sont en diminution, en raison du travail effectif qui a commencé un peu plus tard dans la saison. Les recettes de tennis ont apporté seulement Fr. 180.- ; les autres années, ces recettes se chiffraient à environ Fr. 1'000.-. La recette de la Jeunesse des Avants s'élève à Fr. 1'154.-. Les charges sont en hausse, cette situation est dû aux frais du tennis ainsi qu'aux manifestations comme les marchés, la Fête Nationale, Halloween, les concerts, le carnaval et la sortie à ski. Les frais pour la Jeunesse se montent à Fr. 1'690.-. Ces charges sont couvertes par les cotisations des membres et les subventions de la taxe de séjour.

Le bilan se chiffre lui à Fr. 80'441.-, en hausse de Fr. 2'080.-. Les actifs transitoires sont en augmentation.

Il n'y a pas de question sur les comptes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes 2022

Les vérificateurs des comptes étaient Caroline BUFF comme 1^{ère} vérificatrice et Thierry CHEVALLEY comme 2^{ème} vérificateur. La parole est donnée à Thierry CHEVALLEY. Les 2 vérificateurs ont procédé à la vérification des comptes le 20 mars 2023. Les vérificateurs certifient que les comptes sont tenus avec soin et exactitude. Les chiffres du bilan et des comptes correspondent à la réalité. Les vérificateurs demandent d'approuver les comptes soumis et de donner décharge au comité de la SIA.

Aucune question n'est formulée au sujet de ce rapport.

6. Approbation des comptes 2022, du rapport des vérificateurs, décharge du comité et des vérificateurs

Les comptes et le rapport des comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité. Le rapport des vérificateurs des comptes est approuvé à l'unanimité. La décharge du comité et des vérificateurs pour les comptes 2022 est validée à l'unanimité. Le président remercie l'ancien trésorier, Jean-Pierre PASQUIER, pour la tenue des comptes durant une partie de l'année. Le président remercie également Caroline BUFF et Thierry CHEVALLEY pour le temps consacré à la vérification des comptes.

7. Nominations des vérificateurs des comptes 2023

Thierry CHEVALLEY devient 1^{er} vérificateur, Delphine HUNZIKER devient 2^{ème} vérificatrice. Barbara NICOULIN est nommée comme suppléante-vérificatrice des comptes.

8. Présentation des activités 2023

La parole est donnée à Dyane SANDOZ. Elle relève que pour organiser autant de manifestations, il est indispensable de disposer d'un nombre de bénévoles suffisant. Ces derniers doivent aussi s'engager tout au long de l'année. Les membres du comité s'efforcent d'être présents dans les manifestations. Malheureusement, ils s'essouffent et ont des activités professionnelles à côté. Il a été édité un tableau des manifestations à l'intention des bénévoles. Les membres souhaitant participer à une ou plusieurs manifestations sont les bienvenus.

Le président reprend la parole et passe en revue les manifestations 2023. Elles sont les suivantes :

- Le mini carnaval (25 et 26 mars)
- Une chasse aux œufs sur la Place de jeux (10 avril)
- Les week-ends narcisses (mois de mai)
- Les marchés artisanaux (13, 14, 18, 20 et 21 mai)
- Une broche villageoise (17 juin)
- La Fête Nationale (31 juillet)
- Le Bukolik (11, 12 et 13 août). Le lieu reste à définir par l'équipe d'Orgiride
- Éventuellement un marché artisanal (mois de septembre)
- Une activité de plantations (date à définir)

- La Fête d'Halloween (mois d'octobre)
- Un concert à la Chapelle Protestante (en fin d'année)
- Feux et Fenêtres de l'Avent (en fin d'année)

Le président annonce la Fête au village à Chernex (mois de septembre). La SIA s'est portée volontaire pour participer au cortège. Un petit groupe sera créé à cet effet. Tous les membres souhaitant participer comme bénévoles sont les bienvenus.

9. Présentation et approbation du budget 2023

Mme Thérèse POZZI, commente le budget 2023. Le produit total se chiffre à Fr. 28'900.-. Les charges s'élèvent à Fr. 28'340.-. Cela donne une prévision de bénéfice de Fr. 560.-

Les investissements à compter au bilan sont le matériel de remplacement pour la tente pour un montant de Fr. 1'000.- et l'achat de nouvelles luges pour un montant de Fr. 2'500.-. Il n'y a pas de question sur le budget 2023. Le budget est validé à l'unanimité. Le président remercie Thérèse pour la préparation du budget.

10. Élection du comité et d'un(e) président (e)

Le comité est élu chaque année. Jessica RICHON démissionne du comité. Elle souhaite ouvrir une entreprise à son compte. Etant donné que sa nouvelle orientation va lui procurer un gros travail, elle préfère se retirer du comité, mais fonctionnera comme bénévole. Le comité regrette sa décision. Le président remercie Jessica RICHON pour son engagement au sein du comité. La porte lui reste ouverte si elle décide un jour de réintégrer le comité.

Thérèse POZZI se présente pour reprendre la trésorerie de la société. Elle apprécie particulièrement toutes les activités de la SIA. C'est avec plaisir qu'elle rejoint le comité. Elle espère que le comité va lui faire confiance. Elle relève que la société a vraiment besoin de personnes bénévoles. Elle ajoute qu'une bonne humeur règne durant toutes les activités de la société. L'assemblée applaudit. Thérèse POZZI est nommée caissière de la société par applaudissements.

Les autres membres du comité sont réélus par applaudissements. Le vice-président, Jean-Philippe BERRA, demande si un membre désire reprendre le poste de président. Personne ne s'annonce. Le président actuel, Omar SOYDAN, accepte de poursuivre son mandat. Il est réélu par acclamations. Le président accepte avec plaisir. Il se sent toujours dynamique et remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

11. Divers et propositions individuelles

Monsieur Olivier GFELLER, Syndic, apporte les salutations de la Commune. Les Autorités relèvent l'excellent travail effectué par la SIA. Monsieur GFELLER admire l'engagement des nombreux bénévoles. Il ajoute qu'on peut presque appeler cela des professionnels. Grâce à l'énergie de tous, les habitants font vivre leur village. Il relève aussi la volonté de la SIA de

rassembler les gens. Il est impressionné par le programme de nos manifestations et activités. Il déclare que c'est un magnifique village à découvrir, surtout grâce aux narcisses. Il relève l'engagement des bénévoles qui ont planté des narcisses sur plusieurs kilomètres. Monsieur GFELLER regrette de ne pas pouvoir participer au prochain mini-carnaval, mais espère pouvoir venir à celui de l'année prochaine. Il félicite et remercie encore une fois la SIA pour le remarquable engagement. Il est applaudi.

Monsieur Florian CHIARADIA, Conseiller Municipal, informe que les travaux du collecteur d'eaux usées à Orgevaux n'ont pas avancé.

Concernant la rénovation de la Route des Narcisses, des échanges se sont déroulés entre la SIA et le Service des Travaux, afin d'aboutir à un projet convenant aux 2 parties. Cette route va être sécurisée et offrir un meilleur confort. Sur la Route des Avants, des travaux sont en cours suite aux fréquents éboulements. Concernant le passage à niveau des Hirondelles, la Municipalité ne possède pas d'informations particulières. Au sujet des Gorges du Chauderon, des travaux conséquents sont en cours. Il est prévu d'ouvrir ce sentier au début de l'été. Monsieur CHIARADIA est applaudi.

Monsieur Jean-Claude COCHARD informe que le chantier du passage à niveau des Hirondelles devrait débuter au mois de mai 2024. Il devrait présenter des inconvénients, tels que le volume de terre et la manutention.

Monsieur Bruno CLEMENT, transmet les cordiales salutations du Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut. Il félicite la SIA pour l'excellent travail effectué, le dynamisme de la société, la mobilisation des membres et la belle participation à cette assemblée. Le Parc a eu du plaisir à participer à la descente en luge organisée en janvier. Il se réjouit également du partenariat entre la SIA et les rangers narcisses. Monsieur CLEMENT informe encore d'une action à venir relative à la plantation d'arbustes indigènes et la création d'étangs. Cette association souhaite aussi favoriser les constructions en bois suisse et bois local, afin de mettre en avant les ressources locales du territoire. Il remercie la SIA, souhaite une excellente soirée et une très belle année à venir. Il est applaudi.

Monsieur Éric MONACHON adresse ses cordiales salutations au nom de l'Association Narcisses Riviera. Il relève qu'une dernière prairie à narcisses a été sauvée sur la Commune de Vevey – St-Légier. Un travail d'une dizaine de jours a été réalisé pour transporter des mottes d'une parcelle à une autre, suivi par la plantation des bulbes.

Pendant la saison d'été, Olivier SCHWERI s'est chargé de contrôler et d'arroser les bulbes. Merci à lui pour ce travail. Les foins ont été organisés sur plusieurs parcelles. Monsieur MONACHON exprime toute sa reconnaissance et ses remerciements aux bénévoles qui ont soutenu le projet de l'Association Narcisses Riviera afin de maintenir ce magnifique patrimoine. Il est convaincu qu'il pourra encore compter sur des bénévoles du village dans le futur et il les remercie déjà. Il souhaite une bonne fin de soirée. Il est applaudi.

Monsieur Alain CRISINEL apporte les meilleures salutations du village de Chernex. Il félicite la SIA pour tous les évènements organisés. En 2023, le village de Chernex organise le 1^{er} août officiel de la Commune de Montreux. La Fête au Village est agendée du 7 au 10 septembre et Monsieur CRISINEL donne la parole à Monsieur Yvan CHEVALLEY, co-président du comité de fête. Monsieur CRISINEL est applaudi.

Monsieur Yvan CHEVALLEY informe que le thème choisi est le western. Beaucoup de publicité a été réalisée. Il relève que la fête va déjà commencer dans les caveaux le jeudi soir. Le vendredi à 18h00, le bar central sera ouvert. Un cortège défilera à 18h30. Monsieur CHEVALLEY remercie la SIA pour sa participation au cortège. Une animation musicale, ainsi que les caveaux agrémenteront la soirée et la nuit. Le samedi, le bar central sera ouvert à 8h 00 suivi par la tenue du marché artisanal, les chants des écoliers de Chernex, une partie officielle, diverses animations et plusieurs concerts.

Pour la journée de dimanche, des tables seront installées au centre du village et il sera organisé un grand brunch. Les réservations et inscriptions à l'avance sont indispensables. Monsieur CHEVALLEY remercie encore la SIA pour sa collaboration. Il offre un cadeau au comité sous la forme d'une bouteille. Le président SIA le remercie pour ce geste. L'assemblée applaudit.

Le président rappelle qu'une Fête au village sera organisée aux Avants en 2025. Un comité d'organisation sera créé. Les candidats souhaitant adhérer au comité d'organisation sont les bienvenus.

Monsieur Laurent GILLIARD est ravi de participer chaque année à l'assemblée générale. Il apporte les salutations du comité de la Société de développement de Caux. Il est également présent pour prendre des nouvelles des narcisses et il est heureux d'apprendre qu'ils vont bien. Bravo et merci pour la ténacité de la SIA, spécialement dans le dossier du lieu multiservices.

Monsieur GILLIARD invite le public à découvrir le Parcours Belle Époque à Caux de mi-avril à mi-octobre. Plusieurs panneaux informatifs sont posés le long de ce parcours. Il est applaudi.

Clôture de l'assemblée

Le président remercie les membres pour leur participation et les invite à prendre part à la verrée. L'assemblée est levée à 20h23. Les membres applaudissent.

Le secrétaire

Jean-Philippe Burri

Liste des excusés

Madame Christine CARRON

Madame Marlyse JEANNERET

Madame Nicole LAPPERT

Madame Odile MARMIER

Madame Rita NICOULIN

Monsieur Jean-Charles CHEVALLEY

Monsieur Julien CHEVALLEY

Monsieur Jean-Paul INGOLD

Monsieur Yves NOPPER

Monsieur et Madame Gianni et Pascale CASTELLANI

Monsieur et Madame Raymond et Antoinette CASTIONI

Monsieur et Madame Wilhelm et Pau PASQUIER

La famille Yves SCYBOZ

Madame Jacqueline PELLET, Conseillère Municipale

Monsieur Jean-Baptiste PIEMONTESE, Conseiller Municipal

Monsieur Caleb WALTHER, Conseiller Municipal

Mademoiselle Jessica RICHON, membre du comité

Monsieur Olivier SCHWERI, membre du comité

La Société villageoise de Brent et environs

L'Association des intérêts de Tavel

La Société des intérêts du Vallon-de-Villard